



# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-01-25

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **25 janvier 2022**, à **19 h**, via la plateforme TEAMS.

### SONT PRÉSENTS :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| — Eric Capuano, parent           | — Myriam Lefebvre, enseignante                        |
| — Nancy Désautels, parent        | — Mélanie Papineau, enseignante                       |
| — Stéphanie St-Onge-Ross, parent | — Joanie Bouchard, professionnelle                    |
| — Martine Veillette, parent      | — Nathalie Lefebvre, technicienne du service de garde |
|                                  | — Sophie Lussier, directrice                          |

### ABSENCE NOTIFIÉE :

Aucune absence

### MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

### INVITÉ (S) :

Mesdames Ondine Gazzé et Andrée Chicoine, directrice et coordonnatrice au Service de l'organisation scolaire, pour le point 9

### 1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Eric Capuano ouvre la séance à 19 h.

### 2. Nomination d'une secrétaire

Nathalie Lefebvre sera la secrétaire pour la séance.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Veillette propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ26-01-2022

Adopté à l'unanimité

### 4. Suivi et adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021

Madame Nathalie Lefebvre propose l'adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021 tel que présenté.

CÉ27-01-2022

Adopté à l'unanimité

### 5. Parole au public

Il n'y a pas de public

## 6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

Aucun commentaire. Encouragements de M. Capuano

## POINTS D'ADOPTION

### 7. Actualisation de notre projet éducatif 2021-2022 (suivi en lien avec l'orientation I)

Madame Sophie Lussier, directrice de l'école, explique que, pour donner suite à une consultation auprès des enseignantes, il n'y aura pas de nouvel objectif en lien avec l'orientation I de notre projet éducatif. Elle rappelle qu'une réflexion était en cours afin de décider si un nouvel objectif allait être développé afin de remplacer celui que l'on retrouve actuellement (en lien avec l'ancienne compétence 6 : « Mener à terme un projet ») et qui n'est plus d'actualité étant donné que le programme du préscolaire a changé cette année et que cette compétence se retrouve désormais incluse de façon implicite dans le déploiement de l'ensemble des autres compétences. La décision de ne pas remplacer l'édit objectif qui était : « D'ici 2022, augmenter le nombre d'élèves qui ont A ou B à la compétence 6 » est que notre projet éducatif arrivera à échéance sous peu (2022) et que nous n'avons pas le temps nécessaire afin d'effectuer une analyse approfondie des nouveaux besoins qui pourraient émerger. Nous allons donc patienter jusqu'à l'élaboration du prochain *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)* de notre centre de service scolaire avant de cibler de nouveaux objectifs de travail.

CÉ28-01-2022

Adopté à l'unanimité

### 8. Grille-Matières 2022-2023 (approbation)

Madame Sophie Lussier nous explique le temps alloué pour chacune des matières.

Présentation des choix de propositions.

Madame Désautels demande s'il est possible d'avoir plus de temps pour les cours d'éducation physique au gymnase.

Madame Mélanie Papineau explique que depuis quelques années, les élèves de l'école de la Passerelle bénéficient, en alternance, de 30 minutes en éducation physique et en musique par semaine. Elle ajoute qu'auparavant, c'était l'une ou l'autre de ces deux matières seulement.

Après explication, le Conseil d'établissement est favorable à la recommandation des enseignantes de reconduire la même grille-matières que cette année en vue de l'année scolaire 2022-23.

CÉ29-01-2022

Adopté à l'unanimité

## POINTS D'INFORMATION

### 9. Présentation des changements apportés à la Politique relative aux services aux dîneurs (avec la participation de Madame Ondine Gazzé et de Madame Andrée Chicoine, directrice et coordonnatrice au Service de l'organisation scolaire)

Mesdames Ondine Gazzé (directrice du Service de l'organisation scolaire du CSSP) et Andrée Chicoine (directrice du Service de l'organisation scolaire du CSSP) font la présentation de la *Politique relative aux services aux dîneurs*, ce qui nous permet de mieux comprendre les différents éléments qui ont mené à la modification de celle-ci. Un sondage aux parents sera préparé (à partir d'un canevas de

base fourni par le Service de l'organisation scolaire et en collaboration avec les membres du CÉ) sous peu afin de savoir si les parents souhaitent avoir accès à un service aux dîneurs bonifié ou régulier en vue de la prochaine année scolaire. Le sondage en question sera acheminé aux parents de nos élèves actuels et à ceux de nos futurs élèves.

Nathalie Lefebvre fait un résumé sur la réalité complexe vécue sur le terrain en lien avec le déroulement du dîner pour nos élèves de 4 ans qui dînent au gymnase : tables trop hautes, manque de temps, difficulté à transporter tous leurs effets personnels, etc. Elle demande une exemption de sondage pour les parents des enfants 4 ans pour qu'ils puissent manger dans leur classe avec une surveillante et une PEH. Malheureusement, il ne peut pas y avoir d'exemption de clientèle. Tous les parents devront être sondés. L'école devra donc réfléchir à divers aménagements afin de mieux répondre aux besoins de nos petits (il sera important de se rappeler que les ratios adultes enfants devront être respectés puisque le service pour la période du dîner diffère du service de garde).

**\* Le président, Monsieur Capuano, demande aux membres du CÉ si ceux-ci sont d'accord pour un prolongement de rencontre d'une durée de quinze minutes. Prolongement accepté à l'unanimité.**

#### **10. Campagne de financement (suivi de mise en œuvre)**

Madame Désautels nous informe que la campagne de financement n'a malheureusement pas apporté autant de sous que nous l'aurions espéré. Au total, nous avons vendu pour 4 300 \$ de produits. Nous sommes présentement en attente des profits réalisés.

Elle mentionne un faible tôt de participation (certaines classes n'ont pas participé du tout). Le contexte de la pandémie (fermeture de classes) a peut-être eu un impact sur le déroulement de notre campagne...

Étant donné que le retour à l'école a été retardé, la livraison des produits a également dû être décalée dans le temps. Et que la livraison sera retardée de deux jours.

Néanmoins, un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de cette campagne !

#### **11. Parole à la représentante au Comité de parents**

Madame Désautels nous informe de la refonte des sites de la CSSP.

Elle nous informe que le comité de parents avait souligné l'appréciation de la qualité de l'enseignement à distance offert durant la fermeture des établissements.

Félicitations à nos enseignantes !

#### **12. Parole au personnel de l'école**

##### **12.1. Personnel enseignant**

Myriam Lefebvre nous informe des activités socioculturelles.

Elle nous indique que le spectacle « La magie de Noël » était tout à fait magique !

Les élèves ont beaucoup apprécié !

L'activité prévue en janvier « Danse ta vie » est reportée au 11, 14, 18 et 21 mars 2022.

Le spectacle symphonique du 4 février est reporté au mois de mai, dû à la gestion de la COVID-19 par l'entreprise.

Madame Lefebvre souligne un beau retour à l'école des élèves. Tous étaient bien heureux de se retrouver.

Madame Papineau nous parle du « Carnaval d'hiver » qui aura lieu le 18 février prochain (ou le 25 février, en cas d'intempéries). Un horaire sera prévu sous peu afin de permettre à tous les groupes de participer, en alternance, aux activités extérieures qui seront organisées et animées par notre enseignante en éducation physique Marie-Pier Chénard. Les parents recevront bientôt une communication par les enseignantes. Les bénévoles seront bien venus !

#### **12.2. Personnel professionnel**

Madame Bouchard nous parle des suivis en cours : processus d'évaluation, plusieurs suivis directs aux élèves, période de classement pour l'an prochain. Aussi, plusieurs rencontres sont à venir en lien avec la mise en place de plan d'intervention (élèves ciblés).

#### **12.3. Personnel de soutien**

En lien avec la mise en place des services de garde d'urgence (SDGU) qui a eu lieu du 7 au 14 janvier 2022, Madame Nathalie Lefebvre, technicienne au service de garde de l'école, rend compte aux membres du CÉ de la complexité des inscriptions qui se faisaient dans chacune des écoles, contrairement aux expériences antérieures alors que les travailleurs essentiels devaient s'inscrire via une plateforme administrée par le gouvernement/CSSP.

Nous avons eu un taux de participation élevé de 32 enfants.

Elle souligne l'excellent travail de madame Joanne Tellier qui a orchestré tout le volet enseignement à distance. Bravo « Madame Abeille » !

Madame Lefebvre informe également le CE du fait qu'elle est présentement en période de recrutement pour pallier au manque de personnel.

#### **12.4. Direction**

Madame Lussier nous explique qu'une démarche d'élaboration de *plan de contingence* est en cours afin d'éviter les bris de services qui pourraient être engendrés par la pénurie de la main-d'œuvre (en lien avec le nouveau variant). Il s'agit d'un travail réalisé avec la collaboration de plusieurs membres du personnel (le souhait étant que chacune des catégories d'emploi soit représentée).

Madame Lussier rappelle que la deuxième séance de vaccination pour nos élèves de 5 ans et plus aura lieu au gymnase de l'école le mercredi 2 février 2022.

En terminant, Madame Lussier annonce que quelques conférences seront offertes aux parents au printemps. Notamment, une conférence sur l'anxiété sera animée par madame Sophie Morin (psychoéducatrice).

Le service des ressources éducatives du CSSP travaille actuellement sur l'élaboration de conférences qui traiteront de thématiques comme : les routines, hygiène de vie, l'alimentation, etc. Nous devrions recevoir de plus amples informations à ce sujet sous peu.

### **13. Autres sujets**

Madame Veillette s'informe au sujet de Ribambelle. Mélanie Papineau nous informe qu'il y aura effectivement dix séances jusqu'à la fin de l'année et que celles-ci seront animées par les enseignantes.

### **14. Rappel de la date de la prochaine assemblée**

M. Capuano rappelle que la prochaine séance du CÉ sera le mardi 29 mars 2022, à 19 h.

D'ici notre prochaine rencontre, il y aura des communications par courriel afin de travailler le sondage aux parents en lien avec le service aux dîneurs 2022-2023. Ce sondage devra être acheminé aux parents pour la fin du mois de mars.

### **15. Levée de l'assemblée**

Madame Veillette propose la levée de l'assemblée à 21 h 02.

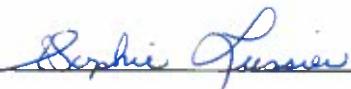
**CÉ30-01-2022**

*Adopté à l'unanimité*

#### **SIGNATURES :**



Eric Capuano  
Président du Conseil d'établissement



Sophie Lussier  
Directrice